

Budget Annexe Cimetières

ARRETE MUNICIPAL

No: 22-272

Date: 1 2 OCT, 2022

Mis en ligne le : 1 2 OCT, 2022

OBJET: Vente de caveau

N° Acte: 9.1.2

Cimetière : Baume Canouille

Carré: nº D - Caveau BC 2 places: nº 30

DIRECTION: Direction Générale Adjointe

Vie Citoyenne et Développement Urbain

Concession trentenaire: nº 2855

SERVICE : Etat-Civil-Cimetières

Concessionnaire (s): Monsieur Jean, François DI-MICELI (19/08/1946)

Le Maire de la ville de Vitrolles,

Vu la demande présentée le 26 juillet 2022 par :

Monsieur Jean, François DI-MICELI

Domicilié à : 89 boulevard Marcel Pagnol Résidence Terra Caleia Bâtiment A4 13127 Vitrolles

ARRETE

Article 1er - Il est accordé, dans le cimetière communal de Baume Canouille au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, un caveau de 2 places.

Article 2 - Le caveau 2 places est accordé moyennant la somme de 2 760 Euros soit deux mille sept cent soixante Euros conformément à la délibération n° 21-195 du 8 décembre 2021 des tarifs publics 2022, qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant détail ci-dessous :

Prix de Vente HT : 2 300,00 €

TVA (20%)

460,00€

Prix de vente TTC: 2 760,00 €

Article 3 - Le concessionnaire (ou s'il est décédé les ayants droit) est tenu de signaler tout changement de domicile.

Article 4- Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire ou ayant(s) droit de la concession et au percepteur municipal.

> Loïc GACHON Maire de Vitrolles